

50 ans des CFPPA
Ouverture
Agrosup Dijon, le jeudi 16 mars 2017

J'ai l'immense honneur et plaisir à ouvrir les travaux du séminaire dédié à l'anniversaire des 50 ans des CFPPA. En tout premier lieu je vous remercie de vous être mobilisés pour y participer, et pour certains d'avoir traversé la France, en bravant les aléas des transports. La Direction générale de l'enseignement et de la recherche et l'association des directeurs de CFPPA, Andiraccp, représentée par Laurent Béjot, son président et François Bovineau, ont tenu à marquer cet anniversaire en organisant deux journées de réflexion avec vous tous, consacrées aux rôles, à la place, l'action des CFPPA dans la formation professionnelle continue.

L'école Agrosup de Dijon s'est associée à la Dger et Andiraccp dès le début de cette aventure en mobilisant son expertise en matière de formation professionnelle continue et ses compétences en matière d'organisation. J'en remercie vivement son directeur, M.Roche-Bruyn, son directeur adjoint, Thierry Langouët et ses équipes, tout particulièrement celle d'Eduter ingénierie.

Ce séminaire est aussi le fruit du travail du comité de pilotage qui s'est réuni depuis septembre et au sein duquel l'inspection de l'enseignement agricole, l'association des directeurs d'EPLEFPA, l'APREFA, les chefs de SRFD ont pris part et apporté une contribution précieuse. Je tenais également à les en remercier.

La formation professionnelle continue, c'est la vocation, le cœur de métier des CFPPA. Cela fait 50 ans que les CFPPA mettent au service des populations locales leur savoir-faire en terme de qualification, de développement des compétences en privilégiant les relations de proximité par la bonne connaissance des enjeux locaux, territoriaux.

50 ans jalonnés de part et d'autre par deux étapes clés pour la formation professionnelle continue à quelques années près :

- la première qui se produit juste après l'émergence des premiers CFPPA, la publication de la loi de 1971, qui fonde la formation professionnelle continue, qui offre un socle qui certes sera remanié, ajusté mais qui perdurera jusqu'en 2014,

- la seconde, toute récente, qui voit la promulgation de la loi du 5 mars 2014, bousculant, la formation professionnelle continue et redéfinissant ses fondamentaux. On passe ainsi d'une obligation à financer la formation à une obligation à former.

Ces 50 ans marquent donc à la fois l'anniversaire des CFPPA et représente une étape majeure dans l'évolution de la FPC augurant le début d'une nouvelle période. Coïncidence, clin d'oeil de l'histoire et surtout une nouvelle page que les CFPPA ont à écrire.

Dans ce contexte renouvelé, ce séminaire est donc essentiel, nécessaire. Cette réforme de 2014, nous l'avons tous analysée, décortiquée, nous nous la sommes appropriée et il s'agit aujourd'hui de réfléchir, en prenant appui sur l'expérience collective des 20 dernières années pour dessiner des perspectives, des pistes d'action pour demain pour les CFPPA.

C'est l'objectif de notre séminaire. Nous vous proposons trois temps forts :

- le premier qui revisitera l'histoire et la trajectoire des CFPPA jusqu'à aujourd'hui, en prenant appui sur une enquête réalisée auprès des directeurs de CFPPA, en donnant la parole à des acteurs d'établissements. Vincent Favrichon, directeur régional de l'alimentation, l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne/Franche-Comté nous fera partager sa vision, son analyse, suivi d'un débat entre les acteurs de l'enseignement agricole.

- Et puis viendra le moment cardinal de ces deux journées, nous fêterons d'une manière solennelle et conviviale le 50ème anniversaire à la fin de cette journée.

Philippe Vinçon, le directeur général de l'enseignement et de la recherche nous aura rejoint au cours de l'après-midi pour célébrer cet événement. Nous aurons l'honneur d'accueillir

Jean-Marie Marx, qui a contribué à écrire une page de l'histoire de l'enseignement agricole, et qui aujourd'hui préside le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Franck Provots, responsable d'Eduter Ingénierie, à Agrosup Dijon, établissement qui a pris part à cette histoire, introduira ce moment fort et nous aurons le plaisir d'entendre l'allocution de Laurent Béjot, président de Andiraccp. Et nous passerons au moment convivial : nous soufflerons les 50 bougies.

Enfin le troisième temps fort se situe demain matin et sera consacré à l'avenir, aux éléments de prospective à travers le regard de Philippe Vincent, doyen de l'inspection de l'enseignement agricole, celui de Paul Olry, professeur de l'enseignement supérieur agricole, de Jean-Marie Marx que nous retrouverons. Enfin un débat réunira des représentants des pouvoirs publics, (Etat et conseil régional) et des partenaires sociaux (syndicats employeurs et syndicats salariés). Elle sera introduite par Michel Lévêque, sous-directeur des politiques de formation et d'éducation, et animée par Emmanuel Brivot, directeur du CFPPA de Rennes le Rheu, Combourg.

Ainsi chaque intervenant apportera son analyse, son expertise pour mieux comprendre, mieux cerner les enjeux qui aujourd'hui et demain auront un impact sur les activités des CFPPA.

La parole vous sera également donnée , des temps d'échanges sont prévus pour des témoignages, des questions. C'est donc ensemble que nous allons cheminer ces deux jours afin d'enrichir la réflexion et tracer des pistes d'avenir pour les CFPPA.

Mais avant toute chose laissons nous conter Les CFPPA par Hervé Savy, ingénieur général des ponts, des eaux, et des forêts, Doyen Honoraire de l'inspection de l'enseignement agricole dont le parcours est intimement lié à la formation professionnelle continue et à l'enseignement agricole et qui a participé grandement et amplement à bâtir cet édifice.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent séminaire.